

**Compte-Rendu du Conseil
des Etudes et de la Vie Universitaire
du 15 juin 2000**



Les décisions

- Semestrialisation des DEUG de la FLLASH
- Modification maquette LEA
- Calendrier de suspensions des cours
- Mesures de soutien à l'action culturelle
- Approbation du compte-rendu du 4 mai 2000

Informations

La séance du CEVU prévue à 14H, s'ouvre avec un retard important car le quorum n'est atteint que vers 14H40 en raison d'absences, de retard ou de non-envois de pouvoir. J. Defrenne fait d'abord le point sur les dossiers en cours :

- **Demandes d'habilitation 2000** : ont reçu un avis favorable, DEUST métiers de la cité, maîtrise d'administration publique (pour 2 ans), DESS entrepreneuriat, DESS économie et logistique de la construction, licence professionnelle nouvelles technologies d'informatique appliquées à la gestion.

A propos des demandes de création de licence professionnelle, J. Defrenne signale que les experts du ministère ont favorisé les universités qui offrent peu de formations professionnalisées ou qui sont en cours de négociation de leur contrat de développement. La seule licence de l'UVHC ayant reçu un avis favorable est paradoxalement celle qui a été classée en 5ème position sur les 5 projets, en raison sans doute de la présence du mot « magique » informatique dans son titre !

- **Concours formation continue** : le projet de développement de la formation continue, développé par G. Dechy, a été retenu (9 projets ont été sélectionnés sur 32).

Résumé du projet :

- Modularisation des formations diplômantes en unités de valeur semestrialisées
 - Repérage des publics, accueil, validation des acquis professionnels
 - Réduction des parcours, individualisés et contractualisés
 - Tutorat et NTIC
 - Formation présentes et à distance
 - Formation tout au long de la vie et transfert
- sont les mots-clés du projet porté par l'ensemble de l'établissement qui vise à optimiser le temps de formation des adultes en reprise d'études.

Les moyens accordés :

- 620.000 F et 5 postes : 1 MCF, 1 PRAG, 3 PAST. J. Defrenne précise que l'attribution des postes au sein de l'université reste à définir.
- **Assurance des étudiants en entreprises :** Le conseil du 4 mai dernier avait émis un avis favorable pour le lancement d'un appel d'offres afin d'assurer les étudiants en stage dans les entreprises, la dépense devant être inférieure à 70.000 F.

Deux propositions ont été reçues : l'une à 150.000 F, l'autre à 70.000 F (mais avec un plafond de remboursement à 100.000 F, ce qui est insuffisant).

Le conseil d'administration de l'UVHC a souhaité que le problème soit traité par la conférence des présidents d'université. Dans l'attente de propositions, il est conseillé aux étudiants de contracter une responsabilité civile.

Semestrialisation des DEUG de la FLLASH

J. Herreras, directeur-adjoint de la FLLASH présente la proposition de maquette pour la semestrialisation des 2^{èmes} années des DEUG lettres modernes, lettres classiques, anglais, allemand, espagnol, LEA (anglais-allemand, anglais-espagnol), arts plastiques, arts du spectacle ; la mise en place est prévue pour la rentrée 2000.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

Modification de la licence LEA

J. Herreras présente la proposition de modification de la maquette de la licence LEA afin d'ouvrir cette formation à des étudiants étrangers dont la langue n'est pas enseignée en LEA (anglais, allemand, espagnol).

Il s'agit pour l'instant d'étudiants chinois de l'université de Pékin et de l'institut de langues étrangères du Sichuan qui sont intéressés par un diplôme national français qui fera l'objet d'une validation dans leur pays.

Ces étudiants ont une formation en 2 langues étrangères (français et anglais) puisque leur langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais.

La proposition de la faculté de lettres est d'introduire le Français comme langue étrangère pour les étudiants étrangers, le niveau d'entrée en français devant être comparable à celui du DELF. Le surcoût n'est que de 49H30 TD par an.

D.G. Thomas souhaiterait qu'un seuil minimal d'étudiants à partir duquel on ouvrirait l'enseignement de cette nouvelle langue, soit défini. J. Defrenne signale qu'aucune indication de ce type n'est apportée dans les autres dossiers d'habilitation. D.G. Thomas demande que l'on remplace le mot « chinois » par « langue maternelle », ce qui évitera de faire de nouvelles demandes d'habilitation pour chaque nouvelle nationalité.

Les experts du ministère ont déclaré à J. Defrenne que cette proposition d'adaptation de la maquette LEA était très intéressante. G. Dechy rappelle que les universités doivent développer leur dispositif d'accueil des étudiants étrangers car, non seulement ils renforcent la présence de la France dans le monde, mais leur rencontre avec nos étudiants nous permet de former des diplômés mieux sensibilisés à la « multiculturalité », une caractéristique encore trop rare mais que recherchent de plus en plus les entreprises confrontées à la mondialisation des produits et des marchés.

Avec les changements proposés dans la rédaction (retirer l'énumération des pays), et sous réserve que le ministère accepte le projet, la modification de la maquette licence LEA est approuvée à l'unanimité, moins 2 abstentions.

Calendrier de suspension des cours

Les calendriers de suspensions des cours proposés par les composantes reçoivent un avis défavorable du conseil (unanimité moins une abstention), car plusieurs instituts ou UFR sont en décalage par rapport aux dates des congés scolaires de l'Académie. Il est demandé aux composantes de calquer leurs dates sur celles du calendrier académique.

Bilan du contrat

J. Defrenne commente le bilan du contrat quadriennal 1998-2001 :

- évolution de l'offre de formations : renforcement des 3^{èmes} cycles, professionnalisation plus marquée, priorité accordée aux pôles d'excellence et couplage avec la recherche
- évolution des effectifs : bonne résistance malgré la baisse démographique
- évolution des indicateurs : taux d'évaporation en baisse spectaculaire, taux de réussite en hausse (un tableau présente l'évolution de tous les diplômes nationaux)
- modernisation des outils pédagogiques : tutorats
- plan nouvelles technologies éducatives : aspects matériels, organisationnels et stratégiques, formation des enseignants, projets étudiants et enseignants

Questions diverses

J. Defrenne signale tout d'abord que le poste du directeur de l'institut culturel (ICU) est vacant en raison du départ du précédent directeur, E. Nogacki.

Un appel à candidature a été lancé sur le réseau de l'université le 15 juin.

Il propose ensuite des mesures de soutien à l'action culturelle car la participation étudiante reste trop faible. Parmi les mesures incitatives, on note : le soutien aux associations étudiantes qui organiseraient des activités à caractère culturel (soutien financier et aide de l'ICU), l'organisation de « César » de l'UVHC décernés aux étudiants qui se produiraient lors des imprévus, une participation financière de l'université (100.000 F) qui permettrait de réduire le coût de manifestations culturelles pour les étudiants. Une carte culture pourrait être créée ouvrant droit à un bonus pris en compte pour l'obtention du diplôme, comme le bonus sport.

Les deux premières propositions (soutien aux associations, César) reçoivent un avis favorable. Le soutien aux associations étant particulièrement retenu par les étudiants.

Etaient présents :

Collège A : Mme Leriche, MM. Herreras, Ourak, Tahon, Thomas
Collège B : Mme Sadaune, MM. Blaise, Waxin
Collège IATOSS : Mmes Duvivier, Feutry
Collège des usagers : MM. Brygo, Vandewalle
Membres de droit : M. Darras
Invités : Mme Kalinski, MM. Bassinet, Defrenne, Dechy, Etienne, Revaux
Ont donné pouvoir : Mme Gomez-Fosse à M. Herreras
Mme Maquinghem à Mme Sadaune
M. Demory à M. Blaise
M. Rufin à Mme Duvivier
Excusés : Mme Lesage, Melle Croy, MM. Kaczmarek, Pilette, Ravalard, Schoonheere, Seguy

Le Président



Professeur J.C. ANGUE